

Partie 3

NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE DU PROJET

PRD ZAC Beauvais-Tillé	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Note non technique du projet
---------------------------	---	------------------------------

1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le présent dossier de demande d'autorisation d'exploiter est établi dans le cadre d'un projet de création d'une plateforme logistique pour la société PRD ZAC de Beauvais-Tillé.

Ce bâtiment est destiné à être proposé en location à des professionnels de la logistique ou de l'entreposage de produits de la grande distribution ou de la grande consommation.

1.1 Localisation

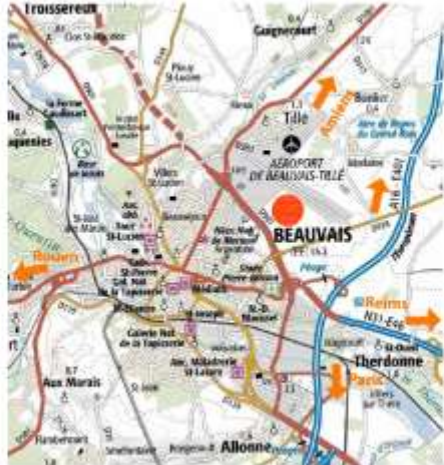
Le site retenu pour l'implantation du bâtiment logistique se trouve sur la commune de Beauvais dans le département de l'Oise. Il est situé au sein de la Zone d'Activité Ecoparc de Beauvais-Tillé.

La localisation du terrain est repérée sur l'extrait de carte IGN ainsi que sur les plans de localisation figurant ci-dessous.

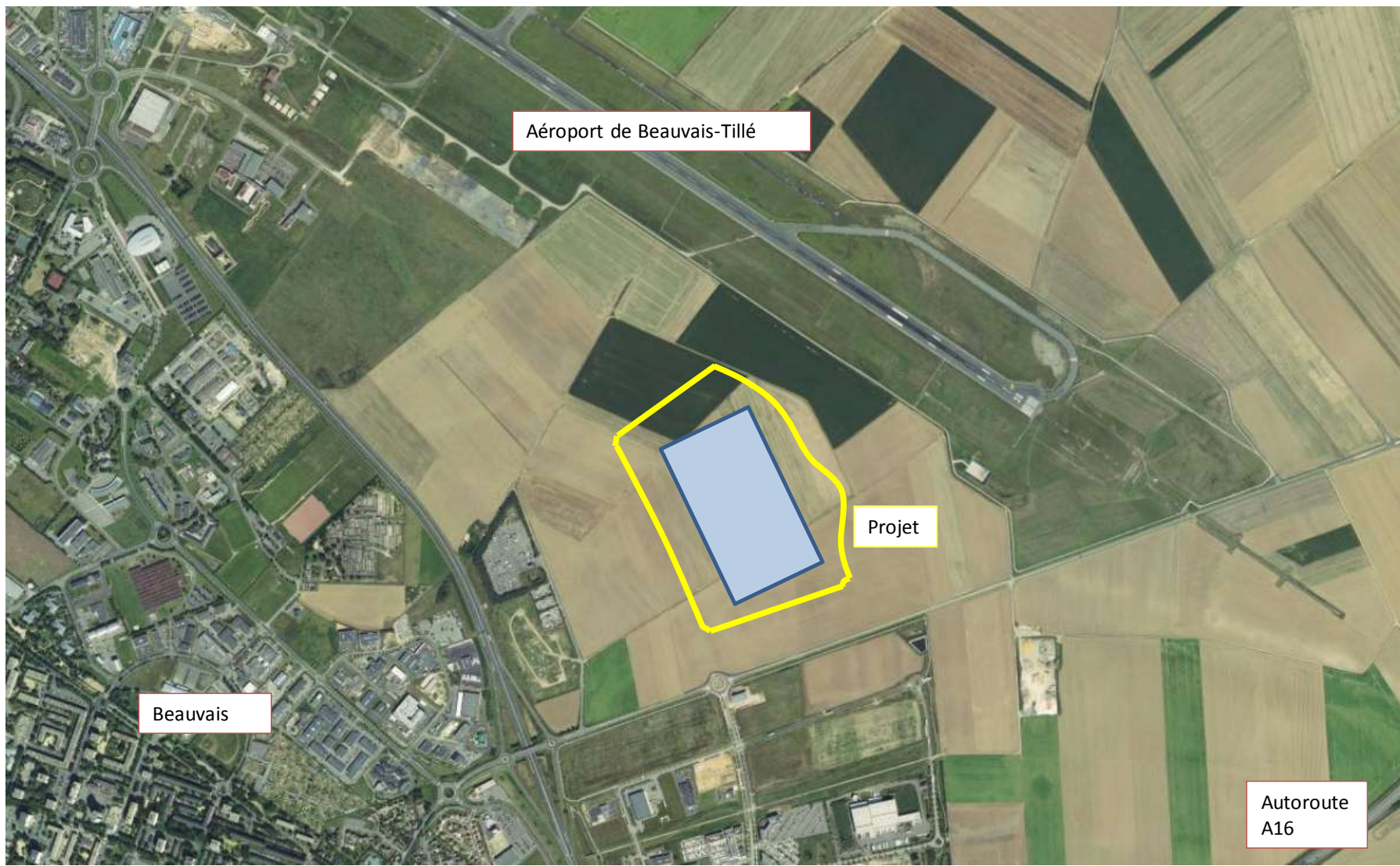
PRD ZAC Beauvais-Tillé	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Note non technique du projet
---------------------------	---	------------------------------



PLAN DE SITUATION : 60 000 BEAUVAIS



PLAN DE SITUATION : Zac Beauvais Tillé - 60000 BEAUVAIS



aérienne de l'environnement de la parcelle d'implantation

Photo

PRD ZAC Beauvais-Tillé	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Note non technique du projet
---------------------------	---	------------------------------

1.2 Mode d'accès au site

L'accès au site se fera principalement depuis l'autoroute A16 puis par la RD 901 ou la RD 938.

Cet accès permet aux camions en provenance de l'autoroute A16 de rejoindre le site sans traverser de zones d'habitations.

1.3 Historique du site

La parcelle d'implantation du projet est actuellement principalement exploitée comme parcelle agricole. Le reste est en friche depuis son classement en ZAC.

1.4 Description du site

Le projet est implanté sur un terrain d'environ 243 307 m².

Le bâtiment d'entreposage de 110 000 m² (cellules de stockage et locaux associés) sera organisé en 10 cellules de surface unitaire :

- CELLULE 1 et 6 = 11 948 m²
- CELLULE 2, 3, 4, 7, 8, 9 = 11 898 m²
- CELLULE 5 et 10 = 5 986 m

Le bâtiment comprendra notamment :

- un local technique permettant d'accueillir une chaufferie,
- quatre locaux de charge de batteries,
- des bureaux et locaux sociaux,
- un local TGBT et TRANSFO,
- un local sprinkler et sa cuve de sprinklage d'environ 550 m³ (doublée par sécurité)
- un local groupe moto-pompe et sa cuve d'alimentation en eau des poteaux incendie et le rideau d'eau du site d'environ 720 m³, et 2 bassins réserve d'eau incendie de 480 m³

Le plan du site figure en page suivante.

PRD ZAC Beauvais-Tillé	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Note non technique du projet
---------------------------	---	------------------------------

1.5 Organisation du stockage – Nature et volume des matériaux stockés

Le bâtiment est prévu pour être utilisé en tant qu'entrepôt général, les produits relevant de ce type de stockage étant des biens manufacturés de l'industrie ou de la grande distribution.

Ces marchandises sont par exemple des articles de sport, des textiles, des jouets, des meubles, du matériel électroménager, de l'alimentaire...

La nature des marchandises stockées évoluera en fonction des contrats passés entre l'exploitant et ses clients.

La liste détaillera la nature des marchandises, en grande catégorie, en relation avec le classement au titre des ICPE :

- Combustibles solides : bois, papier, cartons, plastiques, cuirs...
- Non combustibles : porcelaine, verre, matériaux de construction, métal...
- Papiers, cartons (hors emballages associés à d'autres marchandises),
- Plastiques et polymères

2. RECAPITULATIF DU CLASSEMENT AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La partie 2 « Régime Juridique » détaille les intitulés complets des rubriques de la nomenclature avec les volumes d'activités détaillés et les critères de classement commentés.

Le dossier est déposé pour les rubriques suivantes de la nomenclature :

1) Des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Rubrique	Nature des activités	Volume des activités	Classement et rayon d'affichage (*)
1510.1	Stockage de matières combustibles en entrepôts couverts	Volume de l'entrepôt = 1 448 000 m ³	A (1 km)
1530.1	Dépôts de papiers, cartons	Papiers, cartons dans les marchandises ou emballages : 486 000 m ³	A (1 km)
1532.1	Dépôts de bois	Stockage de bois ou matériaux combustibles analogues : 486 000 m ³	A (1 km)
2662.1	Stockage de polymères	Stockage de polymères : 486 000 m ³	A (2 km)

PRD ZAC Beauvais-Tillé	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Note non technique du projet
---------------------------	---	------------------------------

Rubrique	Nature des activités	Volume des activités	Classement et rayon d'affichage (*)
2663.1.a	Stockage de pneumatiques et produits dont 50 % de la masse est composée de polymères	Stockage de marchandises renfermant des plastiques alvéolaires : 486 000 m ³	A (2 km)
2663.2.a	Idem dans les autres cas	Stockage de marchandises renfermant des plastiques non alvéolaires : 486 000 m ³	A (2 km)
1511.2	Entrepôts frigorifiques	Volume susceptible d'être stocké = 53 845 m ³	E
2910. A.2	Installation de combustion (chauffage)	Puissance thermique maximale = 5 MW	DC
2925	Ateliers de charge d'accumulateur	Puissance de charge maximale de 300 kW	D
4802.2 a)	Gaz à effet de serre fluorés (fabrication, emploi, stockage)	Quantité cumulée de fluide susceptible de présente 350 kg	DC
4734	Stockage de produits pétroliers	Cuve de fuel pour le sprinkler et le surpresseur Quantité maximale de 1 tonne	NC

(*) A = Autorisation E = Enregistrement DC : Déclaration avec contrôle
D = Déclaration NC = Non Classé

Le site est donc soumis à autorisation au titre de la nomenclature ICPE.

PRD ZAC Beauvais-Tillé	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Note non technique du projet
---------------------------	---	------------------------------

2) Des Installations, Ouvrages, Travaux d'aménagement et Aménagement (IOTA) de la Loi sur l'Eau.

Les eaux pluviales de voiries seront infiltrées sur le site. Il n'y aura pas de rejets d'eaux industrielles.

Pour rappel uniquement, les rubriques susceptibles d'être présentes sont les suivantes :

N° de rubrique	Désignation de l'activité	Volume de l'activité	Classement (pour mémoire)
2.1.5.0	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant : 1° Supérieure ou égale à 20 ha.....A 2° Supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha.....D	Les eaux de toiture et de voiries seront infiltrées sur le site. Surfaces imperméabilisées : voiries + toitures + bassins étanches = environ 17,5 ha	D
3.2.3.0	Plans d'eau, permanents ou non : 1° Dont la superficie est supérieure ou égale à 3 ha.....A 2° Dont la superficie est supérieure à 0,1 ha mais inférieure à 3 ha.....D	Bassins étanches et noues et bassins d'infiltration Surface totale = 1,22 ha	D

L'entreprise déposant un dossier d'enregistrement au titre des ICPE – le sujet Loi sur l'Eau est intégré à ce dossier. De plus, la ZAC étant déjà classée Loi sur l'Eau, il n'est pas nécessaire de déposer un dossier Loi sur l'Eau.

PRD ZAC Beauvais-Tillé	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Note non technique du projet
---------------------------	---	------------------------------

3. RESUME DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DU SITE

La situation vis-à-vis de l'environnement du site actuel est résumée dans le tableau suivant :

Milieu Physique	
Topographie	L'environnement du site ne présente pas de relief particulier.
Conditions climatiques	Pas de particularités de températures ou précipitations. Les vents sont orientés majoritairement dans les sens Nord/Nord-Ouest et Sud/Sud-Est.
Géologie	Le site projet se trouve en zone de Limons de plateau et de craie campanienne.
Sismologie	Zone de sismicité très faible (zone 1)
Hydrologie - Hydrographie	Le site n'est pas implanté au sein de périmètres de protection de captages. Le réseau hydrographique aux environs du site est très limité.
Schémas de gestion des eaux	L'établissement est implanté dans le bassin Seine Normandie. Il n'y a pas de SAGE sur la zone d'implantation.
Air	La parcelle du site est en zone périurbaine. La pollution de l'air est principalement due au trafic routier et à l'impact de l'aéroport.
Acoustique	Les principales sources sonores au voisinage du site sont : <ul style="list-style-type: none"> - l'aéroport et les couloirs aériens, - les voies de circulation
Milieu Naturel	
Faune Flore	La majorité de la faune et de la flore observés sur la zone sont à enjeux faible. Potentialité d'espèce protégée à confirmer par le diagnostic Faune-Flore.
Zones protégées	Le site n'est pas implanté au sein d'une zone protégée (NATURA 2000, ZNIEFF, zone humide etc)
Patrimoine historique et paysager	
Paysage	La commune de Beauvais s'inscrit à la croisée des unités paysagères du plateau picard et du Clermontois.
Pollution de sol	Le site d'implantation du projet ne fait pas parti des sites référencés dans la base BASOL, aucune pollution n'est référencée sur le terrain.
Environnement humain	
Influence de l'Homme sur le milieu	Une aire d'accueil des gens du voyage est implantée à 250 m à l'ouest du site. Les habitations les plus proches sont situées à environ 700 m du site.
Urbanisme et Servitudes	La commune de BEAUVAIS a approuvé son PLU en novembre 2016. Le projet se trouve en zone 1AUe Ecoparc a. Le terrain d'implantation est concerné par une servitude d'altitude vis-à-vis de l'aéroport.
Risques naturels et technologiques	
PPRN et PPRT	Un PPRN est recensé sur la commune de Beauvais mais le projet est en dehors du périmètre. Aucun PPRT n'est recensé sur la zone du projet.

PRD ZAC Beauvais-Tillé	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Note non technique du projet
---------------------------	---	------------------------------

Les impacts principaux et compensations du projet PRD sont résumés ci-après :

➤ **Paysage**

Le projet amènera une artificialisation du terrain, cependant une attention particulière sera donnée à l'aspect architectural du projet. Des aménagements paysagers seront réalisés comme demandé par le Plan Local d'Urbanisme, par exemple la haie de 1,5m sur le périmètre du site.

➤ **Faune - Flore**

Le site n'est pas implantés sur, ou à proximité de zone de protection de la faune ou de la flore (ZNIEFF, Zone Natura 2000, zone humide, Biocorridor...). L'étude d'impact de 2010 de la ZAC a mis en évidence la potentialité de présence du Vanneau Huppé sur ces terrains. Cet oiseau n'est pas sur la liste de l'arrêté du 29 octobre 2009 des espèces protégées mais il est sur la liste rouge des espèces vulnérables en Picardie. Un diagnostic sera réalisé pour confirmer ou non sa présence sur le terrain du projet. Si tel était le cas, les travaux de terrassement ne débuteront pas en période de nidification.

➤ **Eau**

Les consommations d'eau du site sont uniquement liées aux usages sanitaires de ses 350 à 450 employés.

Aucun forage ne sera réalisé sur le site.

Les eaux sanitaires seront rejetées vers la Station d'Épuration de la ville de Beauvais.

Les eaux pluviales de toiture seront infiltrées sur site. Les eaux de voiries seront traitées par des déshuileurs débourbeurs avant d'être infiltrées sur site.

Les risques de pollution de l'eau seront limités : l'entrepôt n'est pas prévu pour le stockage des produits dangereux. Les produits nécessaires au fonctionnement du site (fioul pour le réseau incendie par exemple) seront stockés sous rétention. En cas d'incident, il est prévu de retenir les eaux incendie sur le site.

➤ **Air - Energie**

L'impact sur l'air du projet PRD est essentiellement lié au trafic qu'il générera. Afin de limiter cet impact, la vitesse sera limitée sur le site et une consigne d'arrêt des moteurs pendant les chargements/déchargements mise en place.

Pour limiter sa consommation d'énergie et le fonctionnement de la chaufferie, l'entrepôt sera chauffé pour atteindre le hors gel. Le chauffage des bureaux sera réglé sur 20°C et ces locaux seront isolés thermiquement. Les toitures et façades seront isolées.

➤ **Bruit**

Le bruit généré par l'activité du site PRD est essentiellement lié au trafic de véhicules et quelques installations techniques. Le projet est situé en zone du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport de Beauvais-Tillé. L'impact du bruit généré par le site sera donc mineur.

PRD ZAC Beauvais-Tillé	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Note non technique du projet
---------------------------	---	------------------------------

➤ **Déchets**

Le site de PRD générera essentiellement des déchets non dangereux d'emballages. Les déchets seront triés à la source et traités sur des filières autorisées.

➤ **Trafic**

Le trafic de poids lourds généré par l'activité du site PRD correspondra à environ 400 véh/j, soit 3% du trafic, tel que mesuré en 2010 sur l'autoroute A16.

Cependant cette augmentation de trafic a préalablement été anticipée lors de la création de la ZAC.

4. RESUME DE L'ETUDE DE DANGERS

➤ **Dangers identifiés**

Les dangers principaux identifiés pour ce type d'installation sont le risque d'incendie des matériaux stockés au sein des cellules.

Il a été également étudié le risque d'explosion de la chaufferie gaz et d'un local de charge des batteries (génération d'hydrogène).

➤ **Moyens de secours , de prévention et d'intervention**

Le personnel disposera de consignes d'alerte et d'évacuation en cas d'incendie, affichées dans les locaux, à proximité des issues de secours.

Des extincteurs de différents types, adaptés aux risques, seront répartis dans les locaux et contrôlés annuellement.

Le site sera équipé d'une voie-pompiers sur l'ensemble du périmètre du bâtiment. Des poteaux incendie interne seront implantés autour du bâtiment.

Le risque principal sur ce site d'activités orientées vers la logistique est l'incendie, associé à une possible pollution de l'eau et de l'air.

Des moyens importants de prévention et de lutte contre l'incendie seront mis en place, notamment

- Murs séparatifs coupe-feu 2h entre cellules,
- Murs coupe-feu 4h pour le mur séparatif des cellules positionnées en dos à dos,
- Murs écran thermiques en façade (hors façades de quais),
- Exutoires de désenfumage en toiture,
- Réseau d'aspersion automatique, de type ESFR en conformité avec les règles assureurs, avec alarme de déclenchement,
- Extincteurs pour attaque immédiate d'un départ de feu. RIA,
- Poteaux incendie privés,
- Voies d'accès largement dimensionnées avec accès pompiers sur les 4 faces du bâtiment,
- Obturation au niveau du réseau eaux pluviales de voiries du site, afin de pouvoir retenir sur le site les eaux d'incendie éventuellement polluées.

PRD ZAC Beauvais-Tillé	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Note non technique du projet
---------------------------	---	------------------------------

➤ **Analyse des scénarii de danger**

<i>Scénario retenu</i>	<i>Effets considérés</i>	<i>Distances d'effets et p</i>
Scénario 1 : Incendie d'une cellule de stockage de marchandises combustibles diverses.	Thermiques	Effets contenus sur le site
Scénario 2 : Incendie généralisé de trois cellules adjacentes.	Thermiques	Effets contenus sur le site
Scénario 3 : Explosion de la chaufferie	Surpression	Effets contenus sur le site
Scénario 4 : Explosion d'un local de charge	Surpression	Effet sortant 400 m ² d'espaces verts et 50 m de voie interne de la ZAC.

Analyse du scénario 4 :

Gravité	Probabilité (sens croissant de E vers A)				
	E	D	C	B	A
5. Désastreux					
4. Catastrophique					
3. Important					
2. Sérieux					
1. Modéré	Scénario 4				

Au regard de cette étude de danger on peut considérer le risque généré par l'installation acceptable.